



Collombey-Muraz, le 27 janvier 2020

**Courrier A**

Monsieur  
Olivier Ostrini  
Ch. Pré d'Ile 6  
1868 Collombey-le-Grand

**Réponse au postulat du 9 septembre 2018, "Pour une vraie politique de la jeunesse",  
accepté en séance du Conseil général du 4 février 2019**

Traité par : Secrétariat municipal  
N/réf. : BUY - mol

Monsieur le Conseiller général,

Nous nous référons à votre postulat mentionné en titre, qui a retenu toute l'attention du Conseil municipal et dont nous vous remercions.

Vous y demandez à la Municipalité d'étudier toutes les pistes pour mener des actions concrètes en faveur de la jeunesse.

Nous vous informons volontiers de l'état de la situation et des mesures décidées et entreprises à ce jour, étant précisé que la présente réponse, dont le règlement du Conseil général impose la reddition dans le délai d'une année dès son acceptation par le Conseil général, ne permet pas encore de tirer un bilan et est en soi incomplète, les mesures décidées étant toujours en cours de réalisation.

Tout d'abord, vous le savez sans doute, le Conseil municipal a décidé en février 2019, de mettre à disposition de la dynamique Jeunesse de Collombey-Muraz, un local à la Rue de la Raffinerie. Les charges liées à l'occupation de ce local (estimée en moyenne à Fr. 2500.- par année) sont prises en charge par la Collectivité à titre de soutien. Des tables ont également été fournies pour l'aménagement de ce local. La Jeunesse de Collombey-Muraz dispose ainsi, désormais, d'un local qu'elle a été libre d'aménager, sous la surveillance du responsable des bâtiments. A la connaissance de la Municipalité, les Membres de cette société sont satisfaits de cette infrastructure.

Pour ce qui est « d'étudier toutes les pistes d'actions concrètes en faveur de la jeunesse », nous vous informons qu'en avril 2019, dans le cadre des 20 ans de SOLUNA, un mandat a été donné au service de la jeunesse de la Ville de Monthey, destiné à effectuer une étude de besoins liés aux différentes demandes et problématiques rencontrées par les jeunes entre 12 et 25 ans domiciliés sur le territoire communal. L'idée ne consiste pas à mettre en place une réflexion théorique depuis un bureau, mais d'aller au contact, dans la réalité des jeunes, en proposant notamment des animations socioculturelles ciblées, au travers desquelles des liens directs sont créés avec et entre les jeunes.

Les objectifs poursuivis sont :

- Renforcer les interactions entre le village et ses jeunes habitants en montrant l'intérêt que la politique jeunesse apporte à ses jeunes;

- créer des espaces où les jeunes peuvent se rencontrer, échanger et se sentir appartenir à « leur village » et à leur commune;
- développer des axes de travail ciblés en lien avec les réalités perçues par les jeunes.

La mise en place de ce mandat permet également, ce qui n'est pas anodin au sens du Conseil municipal, aux jeunes de Collombey-Muraz, de bénéficier des prestations offertes par Soluna sur le territoire montheysan, ce qui n'était pas le cas auparavant.

Au moment d'écrire ces lignes, plusieurs actions ont déjà été réalisées :

- 3 vendredis soirs « observation et rencontres » et une tournée avec les TSHM;
- 2 accueils sportifs le dimanche après-midi;
- 4 jeudredis quizz « Vivre à Collombey », 6 vidéos teaser ont été faites suite à ces rencontres (12 jeunes);
- accompagnement à la réalisation de projets de 5 jeunes pour la réalisation d'un tournoi de smashbros, coaching/accompagnement pour l'organisation d'animations skate dans une fête, projet ECCG;
- Différents entretiens avec des jeunes de Collombey-Muraz.

D'autres, susceptibles d'adaptations, sont prévues d'ici le mois de mai 2020 :

- 4 accueils sportifs (en fonction des disponibilités des salles). Exemple : ouverture de la salle du Corbier les vendredis soirs
- Organisation d'un tournoi de smashbros à Collombey-Muraz.
- 3 rencontres avec des groupements d'intérêts jeunes.
- 1 Table ronde sur la thématique « Jeunes à Collombey-Muraz ».
- 4 sorties contacts dans les lieux fréquentés dans les lieux.
- Participation à l'accession à la majorité.
- Ouverture d'un accueil libre (ex. soirée crêpes, soirée jeux de société...) à la cafétéria du centre des Perraires ou/et à la salle de la charmaie durant la période froide.
- Observation et création de liens dans des cadres autres (les trains, salle du Corbier...).

Reste que, comme expliqué plus haut, il est aujourd'hui trop tôt pour tirer un bilan du mandat donné, les mesures et autres actions se poursuivant actuellement et jusqu'à l'été prochain. C'est pourquoi, plutôt que de tirer une ébauche de constats qui n'aurait que peu d'intérêt aujourd'hui, le Conseil municipal reviendra devant le Conseil général et détaillera les résultats des analyses et démarches effectuées lorsqu'ils seront en sa possession. De ceux-ci, plusieurs mesures pourront alors être envisagées et seront, en fonction de la politique décidée, soumises au Conseil général dans le cadre des budgets des années à venir.

En espérant avoir répondu à votre demande, veuillez agréer, Monsieur le Conseiller général, nos salutations distinguées.

Yannick Buttet

Président

Laurent Monnet

Secrétaire municipal

Copie : Monsieur Côme Vuille, Président du Conseil général

Commune de Collombey-Muraz  
Rue des Dents-du-Midi 44 / CP 246  
CH – 1868 Collombey  
Tél. : +41 (0)24 473 61 61

Email : [commune@collombey-muraz.ch](mailto:commune@collombey-muraz.ch)  
[www.collombey-muraz.ch](http://www.collombey-muraz.ch)  
Twitter : @collombey\_muraz

